

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
JANVIER / FÉVRIER 2025
N°55



P.07

ÇA BOUGE
BOURSE AU BÉNÉVOLAT

P.22

ON SORT
CARNAVAL 2025

DOSSIER

**ENTRETIEN
AVEC
GILLES PLATRET**

P.09

**10 ans
de
mandat**

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en mars 2025 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



P.09

13 JEUNES

14 TRIBUNES

18 DANS VOS QUARTIERS

21 ON SORT

2025

En ce seuil de l'année nouvelle, permettez-moi de revenir sur quelques-uns des temps forts qui ont marqué l'année écoulée, riche en réalisations et festivités.

Labellisé « Terre de Jeux », notre territoire a construit de nombreux événements sportifs ; ils sont d'ailleurs certainement pour beaucoup dans le maintien, dont nous avons profité, du label « 3 lauriers » des Villes Actives et Sportives.

Nous avons également conservé notre « 4^e fleur », label national venant récompenser notre cadre de vie, le soin que nos équipes apportent à la protection de l'environnement et au développement harmonieux de la commune. Et, en matière environnementale, nous avons obtenu une mention particulière pour nos actions éducatives et citoyennes inspirantes.

Cette année, nous avons eu la fierté d'inaugurer le nouveau Centre de Sécurité urbain installé dans l'ancienne Banque de France pour recevoir et analyser les images de nos 165 caméras de vidéoprotection, ainsi que le nouvel accueil de loisirs qui a pris ses quartiers dans le site historique du Carmel, magnifiquement mis en valeur.

En 2024, les Chalonnais se sont également retrouvés dans la convivialité et la fête pour l'extraordinaire édition des 25 ans de la *Paulée*, ainsi que dans l'émotion et le partage lors des célébrations du 80^e anniversaire de la Libération de Chalon.

Tous ces événements et récompenses ne font que nous conforter dans notre volonté de tout faire pour qu'on se sente bien à Chalon.

L'année 2025 sera donc dans la continuité des précédentes. Nous poursuivrons les aménagements urbains que nous avons initiés : finalisation des quais de Saône avec le quai de la Poterne et le quai Saint-Cosme, démarrage du chantier de réhabilitation de l'ancien hôpital, opération d'embellissement de notre cadre de vie et de notre vie quotidienne (projets *À vous d'inventer la ville*, aménagements dans les différents quartiers, travaux dans les écoles, entretien et développement des espaces verts...), reconduction de tout notre programme d'animations et de soutien au monde associatif.

Ce que nous voulons, c'est mettre en valeur et en action ce qui fait l'identité de notre ville comme cet art de vie à la chalonnaise que beaucoup nous envient.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année 2025 ; qu'elle vous apporte la santé, beaucoup de bonheur et des joies partagées.

Gilles PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

 **BESOIN DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 55
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : AC. Giumelli
■ Conception/mise en page : B. Besançon (d'après une maquette réalisée par l'agence Temps réel), L. Fontaine, AC. Giumelli,
G. Jeanneret, D. Barbe ■ Illustrations & photographies : C. Ferreira, E. Pagand, J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock ■ Impression :
Estimprim ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





LA CATHÉDRALE

retrouve son éclat

À mesure que le chantier avance, la cathédrale Saint-Vincent révèle ses couleurs jusqu'aux voûtes de la nef. Chaque semaine, des restaurateurs travaillent à la restitution des décors d'antan, mettant ainsi en valeur un patrimoine riche en détails.

Depuis mai 2024, des restaurateurs de la société ARCAMS travaillent sur les peintures murales de la cathédrale. Un art qui permet de mettre en valeur des couleurs trop longtemps cachées au public. À titre d'exemple, la voûte de la nef, noircie par le temps, est petit à petit nettoyée puis recouverte d'un badigeon blanc cassé. Sur les arcs des voûtes ont été retrouvées des traces de polychromie ocre rouge et jaune, qui sont donc réintégrées. C'est lors du nettoyage que sont apparues, sur les clés de voûte ornées, de nouvelles traces polychromes qui pourraient dater du Moyen Âge. Sur l'une d'entre elles, un personnage, peut-être saint Vincent (cf. photo ci-dessus), conserve des traces de dorure à la mixtion. L'enjeu de la restauration est de réintégrer ces éléments et de les rendre apparents vus du sol, sans pour

autant en faire des objets clinquants qui viendraient jurer avec le reste de l'édifice. Les équipes travaillent également à la redécouverte d'une peinture dans la travée du jubé, suffisamment en bon état pour pouvoir la restaurer dans son esprit d'origine. D'abord révélée au scalpel, cette décoration a ensuite été entièrement restaurée.

À l'Espace patrimoine, l'exposition « Cathédrale Saint-Vincent : chantier en vue » permet de découvrir les raisons d'un chantier si exceptionnel, ainsi que la façon dont il est mis en œuvre en montrant et en expliquant le rôle de chacun. À chaque évolution du chantier, l'exposition met à jour son contenu. Les horaires d'ouverture et autres informations sont à retrouver sur le site de la Ville.

CONCOURS

DESSINER LA CATHÉDRALE

Un concours de dessin sur le thème de la cathédrale Saint-Vincent a été lancé par la Ville en fin d'année. Une belle occasion pour célébrer la beauté et le patrimoine de cet édifice emblématique de Chalon. Si la cathédrale n'est pas accessible à cause du chantier, il est tout de même possible de s'inspirer des photos disponibles sur le site internet de la Ville (cf. code QR).



Ce concours, ouvert à tous et divisé en trois catégories (pour les moins de 12 ans, pour ceux qui ont entre 12 et 18 ans et enfin pour les plus de 18 ans), fera l'objet d'une exposition sur le quai Gambetta. Tous les médiums étant acceptés, il suffit d'envoyer son dessin accompagné d'informations techniques par mail à l'adresse direction.communication@chalonsursaone.fr ou de le déposer à l'accueil de la mairie.

Tous les détails techniques du concours et le règlement sont à retrouver sur www.chalon.fr



1

Sur le quai Gambetta, exposition rétrospective **des plus belles animations de Noël** à Chalon



2

Inauguration du Centre de Sécurité urbain à l'ancienne Banque de France



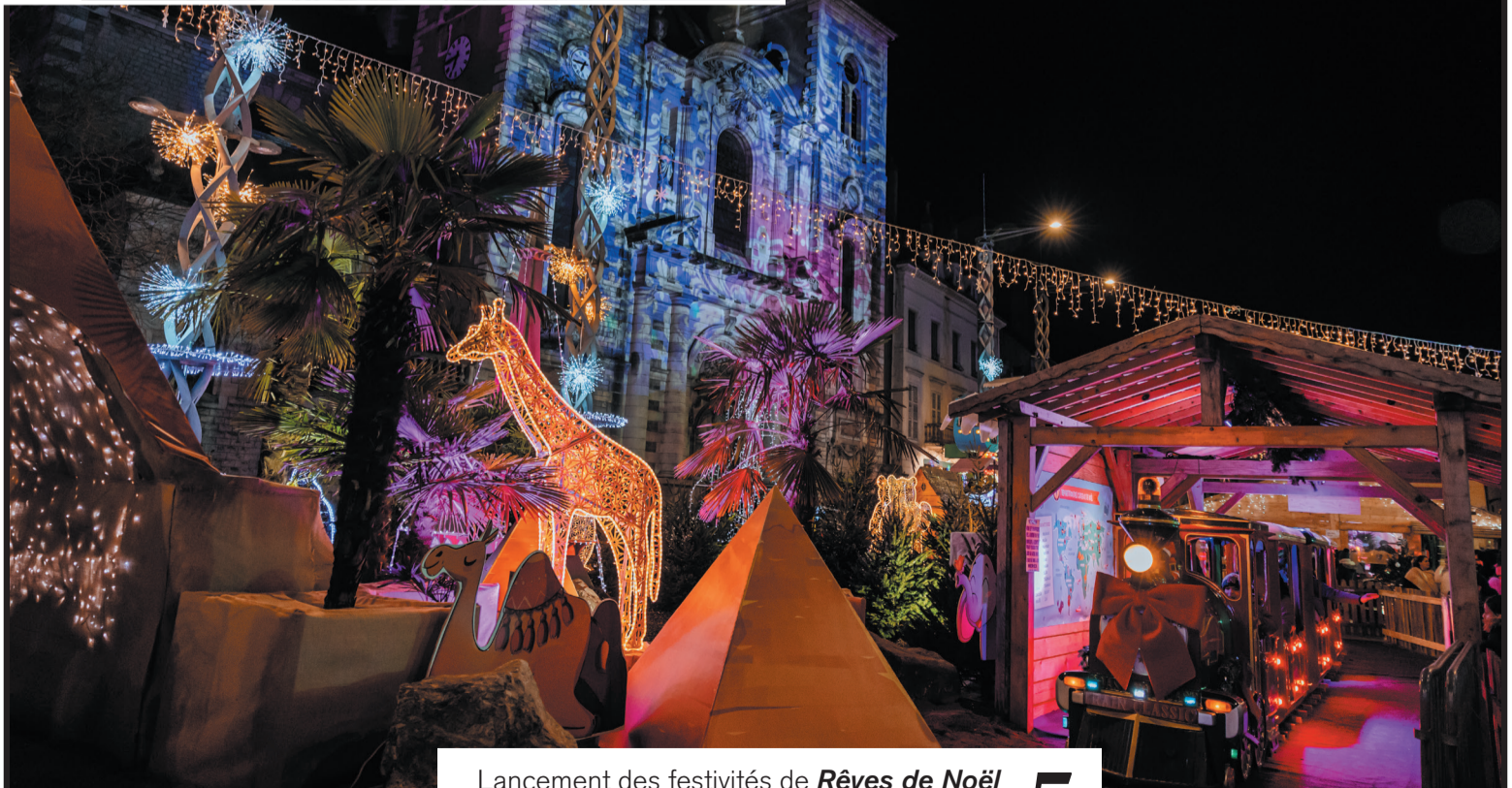
4

Vernissage de l'exposition de **Jean-Christian Bourcart** au musée Nicéphore Niépce



3

Dédicaces et rencontres avec les auteurs et illustrateurs du salon **Chalon de la BD**



Lancement des festivités de **Rêves de Noël** sur la place de l'Hôtel-de-Ville

5



6 La déambulation lumineuse et en musique de la *Compagnie Caramantran* a réuni les Chalonnais pour **la Fête des lumières du 8 décembre**



Quai de la Poterne : UN NOUVEAU VISAGE

Dans le cadre des travaux de réaménagement des quais de Saône, débutés en 2016, le quai de la Poterne va, à son tour, connaître des travaux d'embellissement.

61
PLACES
DE PARKING
RESTERONT
DISPONIBLES

Jusqu'à la fin du mois de février, la rue et la place du Cloître, la rue de la Poissonnerie et la place Louis-Armand Calliat font l'objet des premiers travaux de réaménagement. Côté Saône, depuis novembre, le Grand Chalons conduit un chantier sur la rampe du pont Saint-Laurent, que les piétons et cyclistes pourront à nouveau emprunter pour passer sous le carrefour. Une fois que la rampe sera ouverte au printemps 2025, il sera possible de traverser la ville de Chalon sans croiser un véhicule, de Saint-Rémy au quai Sainte-Marie.

Les travaux sur le quai de la Poterne, entre le quai Sainte-Marie et le pont Saint-Laurent, devront com-

mencer quant à eux début avril. Il s'agit d'une surface de 9 600 m² dont le périmètre est situé dans le site patrimonial remarquable de la Ville, couvert par un plan de sauvegarde et de mise en valeur. L'objectif des aménagements sur le quai est de développer un espace public moins routier en réduisant la largeur de la voie et la vitesse à 30 km/h. Les travaux comprennent également l'agrandissement de l'espace piéton avec une voie verte réservée aux cyclistes. Les espaces verts sont, quant à eux, maintenus et confortés par la mise en œuvre d'un arrosage intégré et de plantations raisonnées grâce à l'adaptation des essences et espèces.



SAINT-COSME *en chantier*

Depuis début janvier 2025, des travaux de réaménagement ont commencé sur le quai Saint-Cosme, entre le pont des Dombes et le pont Jean-Richard, après un chantier sur le réseau d'assainissement fin 2024.

Toujours dans la continuité de l'embellissement des quais, le paysage du quai Saint-Cosme sera fortement valorisé avec une place importante donnée à la végétation, une nouvelle placette à l'issue de la rue des Meules, un espace de détente et de promenade, etc. Concrètement, ces travaux permettront de réduire la chaussée à deux voies afin de libérer de l'espace pour des aménagements paysagers.

Côté sécurité, le trottoir sera renforcé, séparé de la route par une bande plantée, et quatre nouvelles traversées piétonnes seront ajoutées pour connecter au mieux le quartier à la Saône. Ces travaux, conduits par le Grand Chalons, se termineront en novembre 2025. Une voirie provisoire sera mise en place pour les premiers mois de travaux, le temps de constituer la nouvelle chaussée. Puis, la circulation sera rétablie sur la nouvelle voirie. Les aménagements piétons et cyclables en bord de Saône seront ensuite réalisés dans un phasage allant du pont Jean-Richard au pont des Dombes.

QUAND ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLES SE RENCONTRENT



La Maison des Associations de la Ville de Chalon organise le 15 février **une matinée pour faciliter la mise en relation entre bénévoles et associations.** Un événement qui se tiendra au Clos Bourguignon.

Vous souhaitez vous engager dans une association sportive, sociale ou culturelle ? Un speed dating permettant des échanges rapides pour trouver des correspondances mutuelles entre des volontaires et des organisations se tiendra le 15 février à Chalon-sur-Saône. De 10h30 à 13h30, les deux cents participants pourront rencontrer une vingtaine d'associations et décider à l'issue des rencontres d'adhérer à celles qu'ils souhaitent. Cet événement a donc pour objectif la création d'un vivier de bénévoles afin de répondre à des besoins ponctuels ou réguliers.

À la suite d'une brève présentation de la manifestation, le speed dating débutera à 11h. La salle du Clos Bourguignon sera investie par les stands des différentes associations, chacune avec une affiche expliquant ses nécessités spécifiques. Les futurs bénévoles circuleront de table en table, en ayant environ cinq à sept minutes pour chaque orga-

nisme. Les intéressés peuvent soumettre leur candidature directement via un formulaire papier distribué par chaque association. Ils auront également la possibilité de réaliser l'inscription en ligne grâce à une tablette ou un code QR.

Quelques ambassadeurs témoigneront de leur expérience dans le milieu associatif afin de motiver les nouveaux venus. Un photobooth avec des pancartes de différentes associations sera également mis en place pour créer un souvenir amusant. Une matinée conviviale vous attend !

Associations recherchent bénévoles

Samedi 15 février 2025 de 10h30 à 13h30
Clos Bourguignon



➔ Préinscription possible sur chalon.fr
en scannant ce code QR

FOCUS

NOUVELLE AMBITION POUR LA CARDIOLOGIE À CHALON



Le territoire de santé nord Saône-et-Loire, avec une population de plus de 350 000 habitants, n'était pas doté d'un centre de cardiologie interventionnelle nécessaire à la réalisation de coronarographies et d'angioplasties. Depuis 2017, ce futur projet de cardiologie a bénéficié d'une forte mobilisation du Centre Hospitalier William Morey (CHWM) et de ses personnels, avec le soutien constant de la Ville de Chalon et de la population du territoire et de ses élus.

Au bout de plusieurs années de combat, et après deux années d'études et de travaux pour l'installation d'équipements à la pointe de la technologie médicale, le plateau technique de cardiologie interventionnelle du CHWM a enfin ouvert ses portes en septembre dernier.

Le nouveau plateau technique est composé de deux salles : l'une spécifiquement pour l'angioplastie coronaire et la coronarographie (examen d'imagerie médicale du cœur



La Ville de Chalon s'est engagée à soutenir ce projet à hauteur totale de 450 000 €.

et des artères), et l'autre dédiée à l'activité de rythmologie cardiaque (troubles du rythme en cardiologie). Ces salles dites « en miroir » permettent de réaliser en même temps deux angioplasties selon les urgences.

Toute l'année, l'équipe médicale et paramédicale assure en dehors des plages d'activités de jour une permanence 24h/24h et 7j/7j. Ce plateau représente une amélioration majeure dans la prise en charge des patients de cardiologie du territoire. Il permet à la fois d'assurer un parcours patient optimisé et dans des délais raccourcis ; et permet aussi de consolider dans la durée, les filières cardiaques et le développement de la prévention. Ce projet bénéficie aux Chalonnais, Grands Chalonnais et à tous les habitants du nord de la Saône-et-Loire.

La Ville de Chalon s'est engagée à soutenir ce projet à hauteur totale de 450 000 €, soit près d'un quart du montant de l'investissement technique de la salle d'angioplastie.

Day by Day : L'ÉPICERIE RESPONSABLE

Depuis le 3 septembre, l'enseigne d'épicerie en vrac **Day by Day a fait son retour pour le plus grand plaisir des Chalonnais.**



L'épicerie en vrac *Day by Day* avait fermé ses portes en 2022, laissant les habitants du centre-ville orphelins d'une épicerie en vrac tout près de chez eux. Depuis le 3 septembre, l'enseigne a repris place grâce à Cécile Gouy, bien décidée à s'implanter durablement dans le paysage des commerçants de la rue aux Fèvres. Le concept ? « *L'épicerie permet aux clients de consommer tout en étant écoresponsables. Chaque produit est disponible à la quantité demandée, ce qui réduit le gaspillage et les emballages* » souligne Cécile. Ici, les habitants ne trouveront pas seulement de l'épicerie sucrée ou salée, mais aussi des produits de cosmétique, d'hygiène et d'entretien. 50 % des articles sont bios, à prix abordables. Cécile souhaite aussi développer l'aspect local des produits : « *70 % sont français* » assure-t-elle, tout en précisant que l'objectif serait même de remplacer peu à peu ces produits « *nationaux* » par des « *régionaux* ». Le retour de cette épicerie en vrac répond à une demande croissante que Cécile avait remarquée. Son commerce vient compléter l'offre présente rue aux Fèvres, aux côtés d'une boulangerie, d'une poissonnerie et d'un fromager.

Day by Day, 51 rue aux Fèvres.

Le commerce est ouvert de 9h30 à 13h, et de 15h à 19h le mardi, mercredi et le jeudi, de 9h à 12h30 et de 15h à 19h le vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h le samedi, de 9h à 12h30 le dimanche.

30 000 € DE BONS D'ACHAT à gagner



La Ville de Chalon-sur-Saône a noué, dans le cadre de sa politique de soutien au commerce de proximité, un partenariat avec l'association Chalon Centre Commerces. Cette collaboration permet de proposer tout au long de l'année des opérations commerciales au cours desquelles des bons d'achat pris en charge par la Ville sont offerts aux participants.

Ce sont plus de 30 000 € de chèques cadeaux qui sont ainsi mis en jeu. La commune verse également une subvention à *Chalon Centre Commerces* afin de déployer une communication faisant la promotion du centre-ville et de ses propositions commerciales.

L'ensemble de ces actions permet de maintenir une offre variée et de qualité. Faites-vous plaisir avec vos commerces de proximité !



Calendrier 2025

SAMEDI 8 FÉVRIER - Le mur de la chance

Venez tenter votre chance lors d'un jeu à gratter XXL !

SAMEDI 15 MARS - Jeu du Fakir

Dans ce jeu de hasard, vous lâcherez des pions depuis le haut du plateau avant qu'ils ne tombent dans différentes cases représentant diverses sommes à remporter

SAMEDI 19 AVRIL - Pincez, c'est gagné !

Tentez de gagner des lots en maniant habilement la machine à pince

SAMEDIS 10, 17 ET 24 MAI - Un tourbillon de cadeaux

Faites appel à votre agilité en rattrapant un maximum de balles afin de les transformer en cadeaux ou bons d'achat

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 JUIN - Grand déballage

Retrouvez les bonnes affaires du centre-ville juste avant l'été

DÉCEMBRE - Vos achats de Noël remboursés

Achetez et jouez chez vos commerçants pour tenter de remporter le remboursement, par tirage au sort, de vos achats pour les fêtes de fin d'année



Interview

10 ANS DE MANDAT

Amélioration du cadre de vie (quais de Saône, sécurité, habitat), création de nouveaux quartiers, d'événements et de services au plus près des besoins des habitants : Chalon, ville chaleureuse et à taille humaine, reste fidèle à son identité tout en se développant et attirant nouveaux habitants et touristes. C'est à l'occasion de ses dix ans de mandat que Gilles Platret revient sur les projets qui ont changé la ville et ceux à venir, lors d'un grand entretien pour Objectif Chalon.

GILLES PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

Objectif Chalon : Monsieur le Maire, en ce début d'année 2025, quels sont vos vœux pour les Chalonnais ?

Gilles Platret : Je nous souhaite à tous une année un peu moins rude sur le plan national et international, et une année apaisée à Chalon. Je pense que les mois et années passées ont montré qu'ici, nous sommes

"Nous avons cette tradition de ville accueillante, autour des événements nombreux que la Ville, les associations et les clubs organisent."

capables de cultiver, sinon une douleur de vivre, du moins des occasions de se mettre un peu à l'abri de la fureur du monde ; tout simplement partager quelque chose dans la convivialité et l'esprit de Chalon. Nous avons cette tradition de ville accueillante, autour des événements nombreux que la Ville, les associa-

tions et les clubs organisent. Si nous arrivons pour cette nouvelle année à rester sur cette tendance-là, nous aurons contribué modestement, mais sûrement, à avoir une ville apaisée au milieu d'un monde bien troublé.



Un million d'euros investi chaque année depuis 2016 dans l'entretien de nos écoles.

OC : Élu Maire de Chalon en 2014, réélu en 2020, vous avez accompli 10 ans de mandat durant lesquels votre objectif a été le redressement et la redynamisation de la Ville. Quel est votre ressenti aujourd'hui ?

GP : Notre travail a été de faire en sorte que la réalité de Chalon colle avec l'esprit de Chalon, que l'image de cette ville soit accrochée à sa rivière, que le patrimoine soit restauré, que les quartiers soient animés, et que l'on essaie de lier entre elles les générations. Je pense que nous avons réussi à améliorer le cadre de vie et à donner des moyens pour assurer la sécurité publique, un enjeu très fort dans un monde de plus en plus violent. Nous avons réussi à animer, à diversifier l'offre d'habitat, à créer des emplois avec le Gand Chalon, à aider les commerçants à tenir une dynamique qui est bien réelle aujourd'hui. Mais c'est évidemment aux Chalonnais de se faire une opinion.

En particulier, je suis heureux du million d'euros que nous investissons chaque année depuis 2016 dans l'entretien de nos écoles. C'est un effort qui n'avait jamais été fait à ce point. Je suis aussi satisfait d'avoir tenu nos engagements en matière de fiscalité. Le taux communal des impôts n'a pas augmenté, et nous avons même baissé, deux années de suite, la taxe d'habitation sur le mandat précédent. En 2019, nous avons baissé les tarifs municipaux de 10 % et, malgré le choc d'inflation, nous ne les avons pas augmentés. Je voudrais signaler que tout cela a été possible grâce à l'engagement des agents – de la Ville et du Grand Chalon – qui ont fait tous les efforts nécessaires. Nous y sommes arrivés malgré les difficultés et c'est un réel motif de fierté.

Bien sûr, il y a des choses que j'aurais aimé faire et que nous n'avons pas pu réaliser. La COVID et la cyberattaque sont venues chambouler beaucoup de choses et nous ont coûté très cher : 5 millions d'euros de dépenses qui n'étaient pas prévus ! Alors, il a fallu prendre des décisions. Par exemple, nous n'avons pas pu travailler sur la requalification de l'avenue Niépce, véritable entrée de ville. Cela reste un regret, mais gouverner c'est faire des choix.



« Tout simplement partager quelque chose dans la convivialité et l'esprit de Chalon. »



« Allô Seniors » apporte des réponses à tous les Chalonnais de plus de soixante ans.

OC : Lors des conseils municipaux, on entend parfois parler de la dette. Qu'en pensez-vous ?

GP : Nous n'avons pas augmenté les impôts, nous avons baissé les tarifs municipaux et nous avons fait tous les investissements que les Chalonnais peuvent aujourd'hui remarquer en matière d'aménagement des quartiers, de requalifications des berges de Saône, de rénovation et de restauration du patrimoine. En ayant fait tout cela, nous avons, sur douze ans, une augmentation de la dette limitée à 4% et qui n'ira pas au-delà jusqu'à la fin du mandat. Le juge de paix dans tout cela, ce sont les établissements bancaires : si la situation était critique, ils ne poursuivraient pas leur accompagnement, ce qui n'est fort heureusement pas le cas. Nos ressources ne sont pas débordantes, et ça depuis toujours. Mais nous n'avons pas voulu faire peser cette situation sur le dos du contribuable. Un euro dépensé doit être un euro utile, c'est ce que nous avons en tête depuis le départ et je pense que nous l'avons tenu.

" La sécurité est la clef de la liberté qu'elle protège. "

OC : L'équipe municipale a engagé une profonde transformation de la Ville, tant en termes d'aménagements urbains qu'en termes d'offre de services. Quels sont les principaux services que vous avez créés ?

GP : Avant tout, je tiens à rappeler que je suis un fervent défenseur des services publics. Nous avons besoin, notamment quand la société est fragile, d'avoir des services publics forts pour accompagner la population. Indépendamment des services qui existaient déjà, nous en avons créé de nouveaux et particulièrement trois : la Maison des Seniors, avec tous les services qu'elle développe comme le dernier, « Allô Seniors », qui apporte des réponses à tous les Chalonnais de plus de 60 ans ; la Maison de la Famille où des milliers de Chalonnais viennent chercher conseils, orientations et animations ; et le Réseau VIF de lutte contre les violences intrafamiliales qui a accompagné près de 1 500 victimes depuis sa création en novembre 2016. Ce sont des services directement liés à la population et qui n'existaient pas en 2014.

Et puis, nous avons assuré un développement de la Police municipale, qui est aujourd'hui un service public en tant que tel. La sécurité est la clef de la liberté qu'elle protège. Nous avons des moyens importants pour pouvoir assurer celle des Chalonnais. Nous sommes passés de 27 policiers municipaux en 2014 à 49 d'ici la fin du mandat et bientôt 200 caméras de vidéoprotection seront en place. Ce sont des enjeux forts pour lesquels nous nous étions engagés et que nous avons tenus. Je n'oublie pas non plus la création des nouvelles aides facultatives au CCAS : des aides qui n'étaient donc pas obligatoires mais qui accompagnent désormais les Chalonnais qui en ont le plus besoin.

Nous restons au plus près des besoins de la population, en termes de services publics, et c'est un point fort de ce mandat.

OC : Et au sujet des grands projets lancés ces 10 dernières années ?

GP : C'est l'amélioration du cadre de vie sur lequel nous avons beaucoup travaillé. Je pense que nous avons cette chance immense d'être une ville traversée par une rivière. On ne dira jamais assez à quel point cela façonne la géographie et l'histoire de Chalon. Nous tenions vraiment à ce que les quais soient requalifiés. Mon grand bonheur, c'est de voir, au moindre rayon de soleil, le nombre de Chalonnais qui profitent de ces quais désormais rénovés. Lorsque le Grand Chalon aura fini les travaux sous le pont Saint-Laurent, nous aurons la possibilité de traverser à pied et à vélo la totalité de notre ville, depuis Saint-Rémy jusqu'à Sainte-Marie, sans jamais croiser une seule voiture. C'est une chance fabuleuse. C'est aussi pourquoi le patrimoine, qui est aussi notre identité, a fait l'objet d'importantes restaurations avec évidemment ce bijou absolu qu'est le cloître, et la restauration toujours en cours avec la cathédrale.

Et puis, il y a ce qui se voit moins mais qui est tout aussi important. Nous avons investi depuis dix ans plus de 25 millions dans les quartiers de Chalon pour les Maisons de quartiers, les écoles, les routes et les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux... C'est ce qui permet à la totalité de la ville de vivre à l'unisson.

OC : L'île Saint-Laurent est au cœur des attentes des Chalonnais, avec le projet d'urbanisme autour du nouveau quartier et la future Cité de l'Image. Où en sont ces projets ?

GP : Enjeux énormes sur l'île Saint-Laurent depuis que la Ville de Chalon a pris l'engagement de se porter acquéreur du site ! Depuis que l'hôpital a déménagé, l'île est en devenir. Nous avons une île, ce qui est fabuleux et que l'on nous envie beaucoup. Elle a une très forte identité autour de la rue Strasbourg. Grâce aux déconstructions actuelles, nous retrouvons la géométrie presque initiale du site et son potentiel extraordinaire avec ses deux vocations : l'habitat et la culture.

La vocation d'habitat tout d'abord, puisque c'est un nouveau quartier qui va naître, en tenant compte de l'environnement, en laissant place à la lumière et au traitement qualitatif de l'espace public. Ce sera un quartier très ouvert et accroché au reste de l'île, avec des perspectives qui mettent les monuments en valeur comme le dôme emblématique de l'ancien hôpital. Ce programme va commencer véritablement en 2026, avec une première livraison de 111 logements fin 2027.

Le site a également une vocation culturelle avec le futur musée sur lequel nous travaillons d'arrache-pied en collaboration avec l'État, nos collections étant d'intérêt national voire international. Nous possédons tout de même le premier appareil photo au monde ! Avec ce projet, nous restons fidèles à nos origines : Nicéphore Niépce et la photographie sont nés à Chalon. Nous sommes attachés à cette invention qui continue à révolutionner le monde puisque l'image a envahi toute notre vie. Ce futur musée aura aussi la vocation d'être un levier de développement économique et touristique, car nous voulons qu'il soit à la hauteur de l'importance de cette invention. Son rayonnement ira bien au-delà de nos frontières régionales et nationales. Le site de l'ancien hôpital sera mis en valeur et ses cours intérieures seront utilisées comme espaces d'expositions et de rencontres.



« Mon grand bonheur, c'est de voir, au moindre rayon de soleil, le nombre de Chalonnais qui profitent de ces quais désormais rénovés. »



OC : Vous êtes maire de Chalon et vice-président du Grand Chalon en charge de l'attractivité touristique. Selon vous, les attractivités économique, touristique et résidentielle sont liées ?

GP : Elles sont intimement liées ! Notre ville et son agglomération ont cette chance d'avoir tous les atouts pour leur développement : une qualité de vie et un environnement agréable, une situation géographique centrale, des services publics de qualité, des établissements hospitaliers performants que nous accompagnons et qui répondent aux besoins en santé de la population. Parallèlement, nous créons des emplois : 2 000 depuis dix ans et 2 000 à venir d'ici 2029. Nous avons des infrastructures culturelles et sportives que nous allons d'ailleurs augmenter avec le projet de futur gymnase. Et il ne faut pas oublier la dynamique associative, la richesse commerciale, la volonté de la collectivité de créer des événements, et la convivialité propre à la population.

Tout ceci créé un substrat très porteur pour nos projets de développement et qui nous laisse très optimistes pour l'avenir. Nous ne refaisons pas la ville, nous faisons en sorte qu'elle se développe toujours plus à partir de sa propre identité. C'est ainsi que nous pouvons atteindre des objectifs ambitieux et nous continuons d'en avoir pour Chalon. Il reste encore plein de choses à faire et nous le faisons avec beaucoup d'enthousiasme.



« Il ne faut pas oublier la dynamique associative, la richesse commerciale, la volonté de la collectivité de créer des événements, et la convivialité propre à la population. »

OC : Si Chalon est une ville attractive, c'est aussi grâce à sa population accueillante qui fait la singularité du territoire. Parlez-nous des Chalonnais.

GP : Ce sont des habitants accueillants ! Il faut écouter les personnes qui viennent de l'extérieur et qui découvrent Chalon. Au XVI^e siècle, l'historien Pierre Saint-Julien de Balleure disait déjà des Chalonnais qu'ils étaient accueillants pour qui les visitait. C'est extraordinaire mais le caractère de cette cité n'a pas changé depuis tous ces siècles ! Quand nous recevons les nouveaux arrivants, tous nous disent que les Chalonnais les ont accueillis les bras ouverts. Je pense que, par les temps qui courent, c'est un atout fabuleux et ce n'est pas le cas dans toutes les villes. Donc si vous voulez un cadre de vie flatteur et des gens sympas, une seule adresse : Chalon !

" Si vous voulez un cadre de vie flatteur et des gens sympas, une seule adresse : Chalon ! "



« Nous retrouvons la géométrie presque initiale du site et son potentiel extraordinaire avec ses deux vocations : l'habitat et la culture. »

OC : Nous avons évoqué ce qui a été fait durant ces 10 dernières années. Pour clôturer cet entretien, quelques mots sur l'avenir de Chalon, et éventuellement le vôtre ?

GP : Le développement de Chalon va se poursuivre, parce que d'autres entreprises viendront, parce que des nouveaux habitants vont s'installer. Je pense que nous avons la chance d'être une ville à taille humaine, c'est ce qui fait aussi l'esprit de convivialité de Chalon, avec la facilité que nous avons de rencontrer les élus sur le terrain, d'aller voir les services publics, de demander un coup de main. La ville protège et offre des services de proximité. Je pense que c'est un atout extraordinaire pour le développement de demain.

Et comme nous l'avons évoqué, l'offre de logement est en train de se renouveler car, outre l'île Saint-Laurent, d'autres nouveaux logements vont sortir de terre. Chalon soutient tous les types de logements et nous sommes aussi aux côtés des bailleurs sociaux lorsqu'il s'agit de rénover des logements à loyers modérés. De nouveaux quartiers vont donc naître, comme sur l'ancien quartier Fontaine-au-Loup et sur ce que sera demain le quartier du Stade complètement reconverti, des quartiers à taille humaine, avec des petits collectifs et de larges espaces verts. Nous allons avoir des opportunités de construire donc d'accueillir, sachant que les emplois continuent de se créer. L'avenir de Chalon c'est celui-là, et notre but est que la ville conserve cet esprit de convivialité en grandissant raisonnablement. Nos ambitions sont atteignables et l'avenir nous le montrera parce que toutes les conditions sont réunies.

Quant à mon avenir sur le plan municipal, il va jusqu'en mars 2026 et je vous garantis que je vais me donner à fond dans ma mission, ainsi que tous les élus du conseil municipal jusqu'à cette date-là. Et puis ensuite, nous verrons bien. Le moment venu, je m'exprimerai, bien entendu. Jusque-là, je reste plus que jamais concentré sur ma mission au service des Chalonnais.



« Le développement de Chalon va se poursuivre, parce que d'autres entreprises viendront, parce que des nouveaux habitants vont s'installer. »



S'impliquer pour les autres : « L'ÉTUDIANT EN ACTION »

La « Bourse étudiante citoyenne » change de nom en 2025 pour devenir « L'étudiant en action ».

Ce dispositif mis en place par la municipalité et #laPlace permet aux étudiants de recevoir une rétribution en s'engageant dans des associations.

Lancé en 2023, ce dispositif a pour objectif d'impliquer les jeunes dans la vie associative en participant à des événements organisés par des structures locales ou institutionnelles. Pour en bénéficier, vous devez avoir entre 17 et 27 ans, résider à Chalon, étudier dans des établissements de l'enseignement supérieur post bac et avoir une carte étudiante à jour. Cette année, les jeunes Chalonais effectuant leurs études à l'extérieur de la ville peuvent intégrer ce programme.

Le but est de lutter contre la précarité étudiante avec un système innovant permettant un accompagnement financier tout en ciblant le monde associatif. Pour bénéficier de cette bourse d'une valeur de cent euros mais aussi d'une carte avantages jeunes (pour profiter d'offres spéciales au sein des commerces locaux), les étudiants devront trouver eux-mêmes des missions de bénévolat. Ils réaliseront en tout 9 heures d'investissement au sein d'une association ou d'une collectivité (Ville ou Grand Chalon).

Si vous souhaitez vous engager pour les autres et en être récompensé, vous pouvez retirer un dossier d'inscription à #laPlace.



#laPlace, place de l'Obélisque.

L'accueil est ouvert les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 18h, le jeudi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

PROJET ZOO *pour les jeunes des Charreaux*

Six collégiens de 11 à 15 ans de la Maison de quartier des Charreaux, ont participé tout au long de l'année à des actions d'autofinancement avec pour objectif, un séjour au zoo le refuge « La Tanière » près de Chartres.

Ce nouveau projet a commencé à voir le jour à la rentrée de septembre 2023. Des jeunes fréquentant régulièrement la Maison de quartier des Charreaux et participant assidûment à ses temps forts ont sollicité les animateurs pour l'élaboration d'un projet. Les adolescents se sont rapidement décidés à organiser un événement en lien avec le monde animal. L'idée d'un voyage au zoo le refuge « La Tanière » s'occupant d'animaux malades ou maltraités, est apparue comme une évidence.

Afin de récolter les fonds nécessaires au financement de ce projet, les collégiens ont notamment tenu la buvette lors du Marché de Noël et de la Fête de quartier des Charreaux. Ils ont également vendu des fleurs donées par des fleuristes à l'occasion de la Saint-Valentin. Au total, 1 645€ ont été récoltés dans cette démarche

citoyenne dont 1 000 euros de dons à destination de l'association du zoo. Cet argent servira à la vie quotidienne du refuge avec notamment l'achat de nourriture et de médicaments pour soigner les animaux.

Les 23 et 24 octobre 2024 ont marqué la concrétisation de l'action. Accompagnés par les deux animateurs jeunesse de la Maison de quartier, les six jeunes ont débuté le séjour par une visite et une rencontre avec les animaux du zoo dont ils ont appris l'histoire. Cela a aussi été l'occasion de visiter la ville de Chartres et le musée Picassiette. Le lendemain, une journée passée en compagnie des soigneurs et des fondateurs du refuge était au programme. Après un dernier moment avec les animaux, les adolescents sont rentrés à Chalon avec des souvenirs plein la tête.





Meilleurs vœux

2025

Le Maire et
l'équipe municipale
vous souhaitent
**une douce et
belle année
2025 !**

 **Chalon
sur Saône**

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Difficile de regretter 2024. Les tensions internationales rendent incertain l'avenir, aggravé par une dissolution irréfléchie de l'assemblée et du choix d'un premier ministre diamétralement opposé au résultat des législatives. Que de temps perdu, surtout face au dérèglement climatique. Pourtant 2024 a été catastrophique sur le plan climatique. Nous devons vraiment nous investir dans l'adaptation, l'environnement, l'écologie. Mais ces sujets sont négligés. A Chalon ce n'est pas non plus la première préoccupation du maire, pourtant il dépense beaucoup. Il va encore pleurer au prochains débats budgétaires que la dette élevée de Chalon est de la faute de tout le monde sauf de la sienne. Si au-moins des projets d'investissement dignes des enjeux avaient lieu. Même pas ! Meilleurs vœux à toutes et tous.

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Savoir écouter le message de nos concitoyens... Les services publics sont essentiels. C'est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Malheureusement, depuis plusieurs années, ils se sont dégradés et affaiblis. Il nous faudra réinvestir massivement dans nos services de proximité. Notre groupe a mis cette exigence au cœur de notre programme. La municipalité se doit d'agir pour disposer sur notre territoire de services publics encore plus accessibles et plus efficaces. Que l'année 2025 qui commence soit pleine de joie et de sérénité. Recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite.

L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

2025 sera une année charnière pour notre commune. Le contexte budgétaire national, marqué par des restrictions, impactera à n'en pas douter nos finances locales. Cependant, ce contexte ne devra pas servir de prétexte à des décisions budgétaires arbitraires de la majorité municipale. Pour le budget à venir, restons vigilants et mobilisés afin de défendre des choix justes, répondant aux besoins des Chalonnais et préservant la vitalité ainsi que la solidarité de notre territoire.

LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

Carton rouge pour le logement ! 10% de logements inoccupés. Déconstruction et quartiers vidés de leurs habitants sans véritable projet. Un parc ancien qui doit être rénové en urgence. Quelles actions réelles pour accompagner la réindustrialisation, les jeunes travailleurs et les étudiants à se loger ? Tous nos vœux pour 2025. – Didier De Carli – Alain Rousselot-Pailley



Autour de la rue **GÉNÉRAL LECLERC**

La collection intitulée « D'hier et d'aujourd'hui », réalisée par les Archives municipales de Chalons, regroupe des ouvrages racontant l'histoire d'un quartier en permettant de visualiser la transformation d'un site ou d'un bâtiment à travers le temps. Le nouveau numéro se focalise sur la rue Général Leclerc.



Le centre-ville de Chalons-sur-Saône est riche en bâtisses, monuments mais aussi en lieux particuliers. Pour établir une continuité avec le précédent livret qui traitait de « La place de Beaune », les Archives municipales se sont concentrées sur le palais de justice et l'obélisque ainsi que leurs alentours, allant jusqu'aux abords de la place de la mairie par l'actuelle rue Général Leclerc.

Ces lieux témoignent d'une partie de l'évolution urbaine chalonnaise du XIX^e jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le palais de justice, édifice emblématique pour une cité, a déménagé depuis l'actuel hôtel de ville, jusqu'aux bâtiments qu'il occupe aujourd'hui. Trois autres monuments dans le périmètre d'étude sont aussi symboliques. L'obélisque, une élévation représentative d'une époque de conquête et d'évolution technique qui, comme point de départ du canal, fait le lien avec le boulevard de la République. L'ancienne halle aux grains, devenue

la salle des fêtes Marcel-Semhat, est démolie à la fin des années 1960 pour laisser place à une station-service. Elle n'est plus visible de nos jours mais elle a marqué durablement le paysage et la mémoire collective chalonnaise. La fontaine Thévenin est, quant à elle, la représentation d'une évolution urbaine majeure, celle de l'hygiène et de la salubrité grâce à un accès plus important à l'eau potable.

Plusieurs des bâtiments choisis dans ce livret se trouvent le long de la rue Général Leclerc. Vous pourrez les retrouver au programme du prochain numéro qui sortira dans le courant du mois de janvier.

➔ "D'hier et d'aujourd'hui "

En vente à l'Office de Tourisme (03 85 48 37 97)
et aux Archives municipales (03 85 46 83 33)

Prix : 2€

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique



25 rue Général Leclerc
71100 Chalons-sur-Saône



ÇA NOUS
CONCERNE



Chalon conserve SES TROIS LAURIERS

Ville
Active & Sportive
2022 2024 2026

Chalon-sur-Saône s'est distinguée par la conservation de ses trois lauriers, lors de la huitième cérémonie nationale de remise du label « Ville Active et Sportive ».

17 000 LICENCIÉS

192 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

130 HECTARES DE SURFACE UTILE

70 DISCIPLINES DIFFÉRENTES

130 CLUBS SPORTIFS

Chalon a vu ses trois lauriers être renouvelés en octobre dernier. Ce titre signifie que la Ville propose une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire. Ce label « Ville Active et Sportive » est ainsi attribué pour une durée de trois ans.

Il a été fondé en 2017 par le Conseil National des Villes Actives et Sportives. Ce dernier a pour objectif de faire coopérer les entreprises, les acteurs du sport et les communes pour accroître la pratique sportive sur le territoire. Ce conseil est placé sous le patronage du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

À l'occasion de la huitième cérémonie nationale à Rouen, 313 lauréats ont été récompensés dont 172 pour la première fois. Un Français sur trois habite désormais dans une commune labellisée et c'est le cas des Chalonnais.

Détentrice du label Ville Européenne du Sport en 2015 puis devenue Ville Active et

Sportive en 2018, Chalon-sur-Saône développe sa politique publique sportive grâce à des équipements structurants, un soutien au mouvement associatif, des actions pédagogiques pour tous les publics et la capacité d'accueillir des événements au rayonnement international. La cité est notamment l'hôte depuis 39 éditions du meeting national du Grand Chalon en natation, elle a aussi accueilli des quarts de finale play-offs de basket en 2017, l'arrivée d'une étape de Paris-Nice en 2017 et un départ en 2024, ainsi qu'une étape du Tour de France en 2019, sans oublier le championnat de France de judo en novembre dernier.

La Saône favorise la pratique de sports nautiques, les grands équipements celle de sport de haut niveau, notamment le basket, et une multitude de structures sportives de proximité proposent plus de 70 disciplines différentes. Le patrimoine sportif de la Ville comporte 192 équipements sportifs sur 130 hectares de surface utile, dont quatre ouverts, permettant un accueil de 17 000 licenciés répartis dans 130 clubs sportifs.

Le recensement : UN GESTE IMPORTANT

Le recensement est un acte civique qui permet de mieux faire correspondre les politiques publiques aux besoins des citoyens. Cette année, il se déroulera du 16 janvier au 22 février.



Quinze, c'est le nombre d'agents recenseurs qui sont chargés de collecter les informations nécessaires issues des 2256 logements concernés par l'enquête dans différents secteurs de la Ville. Ils sont munis d'une carte individuelle, avec photographie, dûment signée de Monsieur le Maire et en possession d'un arrêté les nommant en tant qu'agent recenseur. Si vous faites partie de l'échantillon recensé cette année, un courrier est déposé dans votre boîte aux lettres. Pour certains foyers, le recensement est accompagné d'une courte enquête familles afin de mieux comprendre la diversité des situations familiales et les différents modes de vie.

SUR INTERNET, C'EST PLUS SIMPLE !

L'agent remet une notice comportant les codes de connexion et un code QR pour se faire recenser en ligne, sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pouvez vous rendre en Mairie où un ordinateur est mis à votre disposition avec un accompagnement en cas de besoin. Sur votre demande, un questionnaire papier peut vous être remis par l'agent recenseur. Ce dernier viendra ensuite le récupérer à un moment convenu avec vous. Les réponses aux questions sont confidentielles et permettent d'établir des statistiques rigoureusement anonymes. Ces résultats sont très importants car ils servent à établir des politiques publiques et à mieux connaître la population.

CITOYENNETÉ

« TOUT CHALON DONNE » SON SANG

Organisée par l'Établissement français du sang qui fête cette année ses 25 ans, l'opération « Tout Chalon Donne » revient pour une quatrième édition. Dès le 5 février, les habitants de l'agglomération du Grand Chalon sont invités à faire présent de leur sang.



Vous souhaitez participer à un événement chalonnais 100% solidaire? La manifestation « Tout Chalon Donne » fait son retour du 5 février au 5 mars 2025. Pendant un mois, la Maison du don de Chalon et les collectes mobiles du Grand Chalon accueilleront les volontaires en leur prélevant du sang, du plasma et des plaquettes.

Cette année, pour célébrer le 25^e anniversaire de l'Établissement français du sang, une opération spéciale de communication digitale est mise en place. Trois ambassadeurs chalonnais mettent leur image au service du don pour cette campagne : la première est âgée de 25 ans, la deuxième va donner son sang pour la première fois à 25 ans et la troisième participe à une collecte pour la 25^e fois.

Les poches récoltées seront ensuite envoyées au siège de Besançon. Elles seront passées dans une centrifugeuse avant d'être distribuées aux patients. Chaque année, plus d'un million de Français sont soignés grâce à ces collectes de sang.



Infos pratiques

La Maison du Don

93 rue des Lieutenants Chauveau à Chalon-sur-Saône

Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h - Mercredi et jeudi de 13h à 19h

Vendredi et samedi de 8h30 à 13h



À PLEINS POUMONS... VERTS

Au bout du lac des Prés Saint-Jean, des arbres sont plantés en ce début d'année 2025 afin de créer un nouveau poumon vert dans Chalon.

Un terrain de trois hectares fait l'objet d'une plantation d'arbres, pas moins de 150, près du centre-ville. Il s'agit d'une prairie d'herbe, sans ombrage, avec quelques arbres du côté du lac des Prés Saint-Jean et un espace vert de promenade le long de la rue Édouard-Herriot. Durant les mois de janvier et février, le Service des Espaces verts s'occupe de boiser cet espace, qui servait principalement à accueillir quelques moutons, afin de compléter les plantations existantes autour du lac et de créer un nouveau poumon vert.

"L'objectif n'est pas seulement écologique, il est aussi social."

L'objectif n'est pas seulement écologique, il est aussi social. L'idée est d'aménager des chemins larges et carrossables pour des véhicules, et de créer un véritable espace vert où les Chalonnais pourront venir se promener. Pour les festivaliers qui

viennent y camper à l'occasion de Chalon dans la Rue depuis 2024, ils conserveront leurs zones de campement et gagneront, avec le temps, en espaces ombragés. Érables, chênes, platanes, noyers, pterocaryers, micocouliers, pistachiers, tilleuls, etc., la population d'arbres sera très diversifiée.

150
ARBRES
PLANTÉS

UNE SECONDE VIE POUR VOTRE SAPIN

La Ville de Chalon récupère vos conifères pour les revaloriser. Des parcs à sapins répartis en seize sites sur la commune sont ainsi mis à votre disposition jusqu'au 31 janvier 2025.

La magie de Noël terminée et les cadeaux déballés, c'est désormais l'heure pour les rois des forêts d'être collectés. Dans le but de mettre en valeur ces déchets verts, la Ville, dans une démarche environnementale, installe des parcs à sapins pour les Chalonnais. Les conifères sont à déposer sans sacs plastiques ni décorations jusqu'au vendredi 31 janvier. Ils seront ensuite broyés en paillage ou en compost, mélangés avec d'autres déchets végétaux.

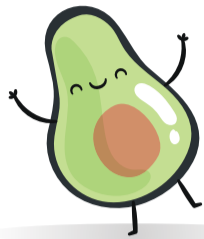
Cette opération de valorisation permet aussi de limiter la gêne à la circulation et la prolifération des dépôts sauvages. L'année dernière, 2 119 sapins ont été collectés, un nombre record depuis le début de cet événement.

LES SEIZE SITES RESTENT QUANT À EUX INCHANGÉS PAR RAPPORT À LA PRÉCÉDENTE ÉDITION :

- les rues André-Gide et Elsa-Triolet à proximité du château d'eau,
- la place Jean-Damichel,
- la rue François-Mansart vers le canisite,
- la place Abbé Moreau,
- la rue des Prés Devant vers l'école,
- la place Albert-Thomas non loin de l'aire de jeux,
- la place Thévenin vers les sanitaires publics,
- la rue de la Liberté,

- la rue de Bourgogne,
- l'angle Boucicaud/Flandre Dunkerque,
- le parc Georges-Nouvelle du côté de l'avenue Mathias,
- le square Chabas côté Lamartine,
- la place du Général de Gaulle,
- la place du Châtelet,
- le quai Gambetta vers le canisite,
- la rue Georges-Lapierre devant la Poste.





Kergomard : UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

L'école Pauline-Kergomard bénéficie d'un nouveau restaurant scolaire depuis l'automne 2024, offrant aux enfants une pause méridienne sur place.



Dans l'objectif de limiter les déplacements jusqu'au restaurant scolaire Jean-Zay et d'améliorer encore l'accueil des élèves, un modulaire a été installé dans la cour de l'école Pauline-Kergomard. Ainsi, depuis le retour des vacances d'automne, tous les élèves de l'établissement bénéficient d'une restauration scolaire sur place. Les écoliers profitent donc désormais d'une pause méridienne sans déplacements, permettant plus d'activités périscolaires. Concrètement, cette salle de restauration d'une

superficie de 86 m² peut accueillir 72 élèves par service. Deux services sont actuellement prévus le midi pour 127 enfants au total.

Les travaux d'installation, qui se sont déroulés durant l'été 2024, ont coûté 318 000 € à la Ville, avec le soutien du Département. Cet investissement s'inscrit dans le budget d'un million d'euros annuel que consacre la Ville depuis 2016 aux écoles chalonnaises.

TRAVAUX

DÉCONSTRUIRE POUR MIEUX RECONSTRUIRE

Fin 2024, l'OPAC Saône-et-Loire a organisé la destruction de la Tour J, située à côté du stade Léo-Lagrange. C'est grâce à une grue de 42 mètres équipée d'un bras télescopique que le bâtiment a été « grignoté » durant trois semaines, structure par structure. Une étape importante dans un grand projet de transformation urbaine visant à penser l'avenir de l'ensemble des quartiers de la Ville. En effet, la démolition de la tour J termine un programme de démolition de plus de 400 logements dans les quartiers Fontaine-au-Loup, Stade et Aubépins. « Une nouvelle vie se dessine donc peu à peu pour l'entrée nord de Chalons, qui restera cela dit, peuplée de tant de souvenirs pour les familles qui y auront vécu depuis les années 1960 » a déclaré Gilles Platret, maire de Chalons, à l'occasion du chantier de déconstruction.

« Une nouvelle vie se dessine donc peu à peu pour l'entrée nord de Chalons, qui restera cela dit, peuplée de tant de souvenirs pour les familles qui y auront vécu depuis les années 1960. »



Un début d'année **TRÈS ANIMÉ**

Les Maisons de quartier, lieux de vie, d'échanges et de découverte, proposent des activités éclectiques aux habitants pour débuter 2025 en beauté.
Un programme bien chargé avec entre autres : des ateliers zen, la célébration du Nouvel An chinois, des ateliers en famille, des sorties culturelles et du hip-hop.

Pour commencer sereinement l'année 2025, la Maison de quartier des Charreaux /Bellevue propose le «Zen January» avec des activités de dessin zen dès 12 ans. Cette technique est un appel à se détendre et à relâcher la pression. Les volontaires pourront aussi s'initier à l'art du fusain. Des festivités sont aussi prévues autour du Nouvel An chinois. Des activités manuelles, jeux et une dégustation de produits issus de l'empire du Milieu sont notamment au programme le 31 janvier et 1^{er} février. Les amateurs de marche pourront quant à eux se balader le 11 février de 14h à 16h30 sur le Chemin de l'Orbandale, parcours de cinq kilomètres permettant de partir à la découverte des trésors incontournables du centre-ville.

La Maison de quartier Aubépins propose aux adultes de nombreuses sorties culturelles : au Musée Denon, pour une visite de l'exposition consacrée à Etienne Raffort ou pour un atelier aquarelle, avec l'Animation du patrimoine pour la découverte de l'exposition «Cathédrale Saint-Vincent, chantier en vue» le 29 janvier ou encore une sortie au Conservatoire le 31 janvier et du théâtre à l'Espace des Arts le 7 février.



La Maison de quartier Plateau/Stade/Clairs-Logis propose de son côté un nouveau concept : «Soyons Zen» pour les plus de 18 ans. C'est une invitation à trouver le calme et l'apaisement à travers la découverte de pratiques zen comme le yoga doux les 16 et 27 janvier, le stretching le 13 février, et la sophrologie et le Yin Yoga le 20 février. Ces ateliers se dérouleront à la Maison Verte de 9h30 à 11h, sur inscription.



Avec «Le carnaval de la Maison de quartier» les 24 et 25 février, place à la mini fête foraine ! Pour l'occasion, petits et grands pourront profiter des nombreuses animations proposées comme un grand 8 en réalité virtuelle, une mailloche électronique, un jeu de la roue infernale, une pêche aux canards, du maquillage, une dégustation de barbes à papa et des jeux surprises.



La Maison de quartier Centre invite les familles à des rendez-vous qui réunissent petits et grands avec l'atelier «Jouer en famille», l'atelier d'éveil «l'île aux enfants», un ciné-concert dans le cadre du *Festival de cinéma Chefs'Op en Lumière* le 29 janvier ou encore un atelier de cuisine entre gourmands le 27 février.

La Maison de quartier Prés Saint-Jean quant à elle, propose un rendez-vous original et plein de douceur «Câlins et boules de poils» le 19 février, pour une rencontre avec de petits animaux (lapins, cochons d'Inde, etc.). Durant les mois de janvier et février, la Maison de quartier met le hip hop à l'honneur, avec tous les mardis un atelier d'échange et savoir autour de cette discipline et tous les mercredis un atelier découverte de cette danse.



↘ **Retrouvez les informations et les programmes sur www.chalon.fr à la rubrique Maisons de quartier**

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE



Le festival *Chefs Op' en Lumière* est consacré à la mise en avant de métiers spécifiques du cinéma comme celui de directeur de la photographie. Au programme de cette septième édition : des projections de films, une expérience immersive ou encore un ciné-concert.

Le public peut découvrir les facettes du travail des directeurs de la photographie chaque année, à l'occasion du *festival Chefs Op' en Lumière* à Chalon, qui se tiendra du 27 janvier au 2 février 2025 à l'Espace des Arts. Au programme cette année : 45 films projetés dont 26 avant-premières et une compétition internationale.

L'événement débutera même la semaine précédente, du 21 au 25 janvier, avec la représentation de « Noire, la vie méconnue de Claudette Colvin » qui a obtenu la Palme d'or à Cannes en 2024. Cette expérience mêle hologrammes, images d'archives et décors de théâtre réels.

Des invités prestigieux seront présents pour ce grand rendez-vous du cinéma à l'instar de Paul Guillaume. Il a notamment été directeur de la photographie sur le film de Jacques Audiard « Emilia Pérez », choisi pour représenter la France lors des prochains Oscars. Paul Guillaume sera accompagné de la réalisatrice Léa Mysius.

Le réalisateur Alexandre Astier et le directeur de la photographie Jean-Marie Dreujou seront aussi de la partie pour la septième édition du *festival Chefs Op' en Lumière* afin d'échanger sur le tournage du deuxième volet de Kaamelott. Ils évoqueront notamment les choix techniques et artistiques qui ont été faits pour le film.

L'événement se terminera par une soirée de clôture baptisée « Le Miracle des commencements » le 1^{er} février. Elle comprendra la diffusion de deux films : « Les résultats du féminisme » et « Comédiennes », accompagnée d'une musique originale jouée par cinq musiciens et musiciennes.



Retrouvez la programmation complète et les informations pratiques sur www.festivalchefsop.fr



Les Nuits de la lecture REVIENNENT À CHALON

Le Centre national du livre organise pour la quatrième année *les Nuits de la lecture*. La neuvième édition se tiendra du 23 au 26 janvier 2025 sur le thème des patrimoines. Les bibliothèques chalonnaises mettront à l'honneur des contes et leurs héros.

Le ministère de la Culture a mis en place en 2017 *les Nuits de la lecture* afin de célébrer le plaisir de lire. À l'occasion de cette édition 2025, le thème des contes et de leurs personnages emblématiques sera central à Chalon.

La manifestation débutera le vendredi 24 janvier à partir de 17h30 à la bibliothèque des Prés Saint-Jean par des lectures d'histoires et d'ouvrages dédiés aux 3-5 ans, puis pour les 6 à 8 ans. Le public pourra ensuite participer en famille à un jeu de décodage de la fresque de l'artiste pluridisciplinaire Daniel Brandely.

Plusieurs animations à destination des plus jeunes seront prévues dans les bibliothèques

du centre-ville. Au programme : des devinettes, une présentation de kamishibai (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois) ou encore de pop-up.

Une place importante sera consacrée aux contes, en lien avec *la Belle et la Bête* et des lectures d'extraits illustrés d'après la première version moderne de la romancière Madame de Ville-neuve. La soirée se clôturera en musique avec un blind test littéraire sur le même thème.

Retrouvez le programme complet sur www.bm-chalon.fr/page/nuits-de-la-lecture



ROI CABACHE SUR SON CHAR PERCHÉ

Événement rassembleur et haut en couleurs le plus attendu du début d'année, **le Carnaval de Chalon est de retour du 21 février au 2 mars 2025.**

Le Carnaval de Chalon-sur-Saône, l'un des plus réputés et conviviaux de France, entraîne Chalonnais et visiteurs dans un tourbillon de confettis, de costumes colorés, de grosses têtes et de Gôniots sympathiques. Cette année, les Fables de La Fontaine sont mises à l'honneur ; la cigale, la fourmi ou encore le héron accompagnent le roi Cabache et la reine Moutelle !

L'un des grands temps forts de ces festivités est l'incontournable Carnaband's Show qui propose, le 22 février, deux représentations de ce spectacle exceptionnel. Plus de 300 artistes sont réunis au son de parades de musiques internationales. De quoi s'en mettre plein les yeux !

Samedi 1^{er} mars, la *Grande Nuit du Carnaval* réitère son dîner volaille de Bresse AOP avec un nouveau menu complet et propose aussi une formule «mange debout» avec planches apéritives. Ce rendez-vous gastronomique et festif est animé par des groupes carnavalesques internationaux et d'une soirée dansante avec DJ.

La Fête foraine tant appréciée des Chalonnais (les forains ont été faits citoyens d'honneur de la Ville en 2016) est indissociable du Carnaval. Elle investit la ville dès le 21 février pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

➔ **Plus d'informations sur**
carnavaldechalon.com

LES MAISONS DE QUARTIER FÊTENT CARNAVAL

Fort de son succès l'année dernière, le projet de participation des Maisons de quartier au Carnaval de Chalon est renouvelé pour l'édition 2025. L'objectif principal consiste en la création d'un char pour prendre part au défilé.



Depuis 2024, les Maisons de quartier (Aubépins, Prés Saint-Jean, Centre, Plateau et Charreaux) se joignent aux festivités du Carnaval. En s'inscrivant, les intéressés participent chaque mercredi à des ateliers de création de masques et de costumes avec l'aide de plasticiens et de couturiers. Ces activités ont démarré le 6 novembre dernier et vont s'étendre jusqu'à la fin du carnaval sur le thème choisi cette année : les fables de La Fontaine.

La régie de quartier prête de son côté des locaux permettant la conception des chars. Le Comité de quartier et le Comité des fêtes accompagnent ce programme avec notamment l'achat de matériel. Ils apportent également un soutien financier à des jeunes venant aider les Maisons de quartier dans l'organisation et le rangement liés à cet événement. Cette action permet de créer du lien entre les générations avec des moments conviviaux pour tous les habitants ayant participé aux activités.

Le carnaval exposé SUR LES QUAIS



Cette année, les promeneurs pourront découvrir une rétrospective des précédentes éditions de Carnaval.

Au rayon des nouveautés du Carnaval de Chalon 2025 : une exposition photographique revenant sur les éditions passées. Sur le bord des quais de Saône, les Chalonnais pourront se remémorer les plus beaux chars et costumes du défilé sous une pluie de confettis, des élections de la reine de Carnaval, des concerts et spectacles de rue faisant le charme de cet événement festif et coloré.

À découvrir du 10 février au 3 mars 2025
Quai des Messageries

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque adultes 03 85 90 51 50
Bibliothèque Jeunesse 03 85 90 52 50
Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR
→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON
→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON
→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

Services à la population

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS

→ 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ

→ 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE

→ 03 85 48 69 57

MÉDIATION FAMILIALE

→ 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER

→ 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE

→ 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

FRANCE SERVICES

→ 03 85 97 09 72

JEUNESSE ET FAMILLE

#LAPLACE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Plateau - Stade - Clairs Logis

→ 03 85 46 62 05

Centre

→ 03 58 77 10 31

ENVIRONNEMENT SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

ECOCUISINE
LA CUISINE TOUT COMPRIS

RUE THOMAS DUMOREY | CHALON-SUR-SAÔNE
(À PROXIMITÉ DU CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR)

PHONE 71
Vente - Réparation - Accessoires

ici On répare
cassé réparé

Réparation rapide et de qualité
Smartphones et tablettes

**12 avenue Jean-Jaurès (près de la gare)
Chalon-sur-Saône**

MEILLEURS VŒUX POUR 2025 !

kangourou kids

La garde d'enfants avec Kangourou Kids ?

C'EST DANS LA POCHE !

- GARDE À DOMICILE
- SORTIE D'ÉCOLE/CRÈCHE
- BABY-SITTING
- AIDE AUX DEVOIRS
- ANNIVERSAIRES

kangouroukids.fr

Audition Labat
- Spécialiste de l'appareillage auditif -
Depuis 1962

Santé, bonheur et une écoute exceptionnelle !

John

32 place de Beaune
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23
www.audition-labat.fr



Le Boucicaut

03 85 48 11 76

1, av. Boucicaut
71000 Chalon sur Saône

Toute l'équipe vous présente ses
Meilleurs Vœux 2025



PRIX LITTÉRAIRE
DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE
LUCETTE DESVIGNES

CONCOURS de nouvelles

THÈME

« VENT DEBOUT »

LA NOUVELLE DEVRA IMPÉRATIVEMENT COMPORTER
LA PHRASE

"TOUT SE PASSE LÀ, SANS PAROLES,
MYSTÉRIEUSEMENT."

À GAGNER

PREMIER PRIX 1 000 €

**DÉPÔT DES ŒUVRES
AVANT LE 31 MARS 2025**

Tous les participants peuvent envoyer leur nouvelle par e-mail
prixlucettedesvignes@chalonsursoane.fr
Ouvert aux 15 ans et plus - Règlement disponible à la bibliothèque
Adultes et sur www.bm-chalon.fr



Intermarché

HYPER

CHALON-SUR-SAÔNE

C.C. La Thalie

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h

Le dimanche de 8h30 à 12h30



Drive



Gaz



Station service

amazon
locker

Retrait colis



Photos d'identité